

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. . . 20 c.
Réclames, — . . . 30
Faits divers, — . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication,
des insertions reçues et même payées,
sans restitution dans ce dernier cas;
Et du droit de modifier la rédaction
des annonces.

Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la repro-
duction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne
sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-
bres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

ABONNEMENT.

Saumur :
Un an 30 fr.
Six mois 16
Trois mois 9
Poste :
Un an 35 fr.
Six mois 18
Trois mois 10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste,
et chez tous les libraires.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-
traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

SAUMUR, 20 MAI

TROP TOT!

L'amnistie, ou plutôt le refus de l'amnis-
tie, alimente, assez maigrement d'ailleurs,
les polémiques parisiennes. Peu de jour-
naux républicains louent la Chambre d'avoir
refusé d'amnistier le compagnon . . Krap-
otkine et la compagne . . Louise Mi-
chel. Les modérés disent que le refus est
une *défaillance*, les violents le qualifient d'*in-
famie*.

On voit d'ici quelles tirades cette « infa-
mie » inspire. Il n'y a jamais eu de coupables
parmi les révolutionnaires. C'est toujours
la faute à la police.

C'est la police qui a assassiné le duc de
Berry. La petite manivelle de Feschi sortait
des ateliers de la préfecture de police; c'est
la police qui a fait tirer une dizaine de fois
sur Louis-Philippe et la reine Mari-Amélie.
C'est encore elle qui a fabriqué les bombes
d'Orsini et mis de force un revolver dans la
main de ce pauvre Berezowski.

C'est elle toujours qui a mis une sacrilège
carouche de dynamite sous la chaise de
bronze du libérateur (avec notre argent) du
territoire, chaise qui paraît aussi percée que
les chaises de l'Etat républicain.

Si nous citons cette diatribe qui court les
feuilles de l'intransigeance, c'est unique-
ment pour montrer à quel degré d'imbécillité
ces feuilles descendent.

Nous ne sommes point des admirateurs
de parti pris de la police, surtout de la po-
lice républicaine; mais il nous paraît assez
injuste d'accuser M. Andrieux, par exemple,
d'avoir chipé le caloquet à fleurs rouges de
Louise Michel et son caraco légendaire pour
crocheter une boulangerie. Nous l'avons vu
en gants gris-perle à un autre crochetage;
mais il n'avait pas l'air très-satisfait de voir
cette corvée lui incomber, et d'ailleurs ce
n'est pas de ce crochetage que les républi-
cains ont jamais songé à faire un crime à la
police.

Le mot *infamie* appliqué au refus d'am-

nistie est donc bien gros. La qualification de
défaillance donnée par les modérés paraît
plus en situation.

Mais nous ferons observer à ces modérés
« que leur qualificatif vient à l'appui de nos
assertions, si souvent démenties par eux, au
sujet du peu de confiance que les républi-
cains eux-mêmes avaient dans la solidité de
leurs belles institutions ».

Avoir des défaillances à la seule perspec-
tive d'une mise en liberté de Louise Michel
et de Kropotkine, c'est un aveu complet
d'impuissance.

Mais nous pensons, nous, que la majori-
té a eu un autre mobile: si elle a refusé
l'amnistie de M. Clovis Hugues, c'est qu'elle
a pensé que dans son intérêt et dans celui
du ministère Ferry auquel elle est rivée par
les chaînes que l'on sait, cette demande était
prématurée.

Qui sait si une autre Chambre, moins peu-
plée de complices, ne demandera pas des
comptes de la dilapidation de nos finances,
du pillage de nos arsenaux, de la désorgani-
sation de notre armée et de notre flotte, et
n'est-ce point alors, mais seulement alors,
qu'il sera opportun de demander l'amnis-
tie. Il ne faut pas faucher son blé en herbe.

En même temps que la fin du journal du
glorieux siège de Tuyen-Quan, l'*Officiel* vient
de publier le rapport du colonel Duchesne,
commandant en chef les troupes que nous
avons débarquées à Kelung, sur les combats
qu'il a livrés autour de cette place, du
4 au 7 mars.

Nous aurions voulu reproduire en entier
ce rapport qui est des plus intéressants, des
plus remarquables. Mais le défaut de place
s'y oppose.

Nous avons à constater l'habileté des Chi-
nois à remuer la terre, à fortifier une posi-
tion. Sur certains points, leurs ouvrages ne
comptaient pas moins de sept lignes succes-
sives de défense « dans un pays sans che-
mins ni routes, où tous les cols, tous les
bois et tous les sommets étaient solidement
retranchés ».

C'est à travers un terrain extraordinairement
accidenté, coupé de ravins et de fon-
drières, hérissé d'inextricables fourrés de
bambous que nos troupes doivent cheminer.
L'artillerie ne peut passer que lorsque
la hache lui a frayé une voie. Voilà quel-
ques échantillons des obstacles préliminaires
que nous avons à surmonter avant même
que le combat ait commencé.

Quant aux combats, il faut lire le rapport
lui-même pour se rendre un compte exact
de toutes les difficultés que nous avons à
vaincre. Chaque position est défendue avec
un acharnement extrême par les Chinois
qui vont jusqu'à faire rouler sur nos soldats
« d'énormes quartiers de roche ».

Par surcroît et pour rendre notre situa-
tion plus critique encore, là, comme ail-
leurs, nos soldats sont loin d'être assez nom-
breux pour la tâche qui leur est imposée.
Quand le colonel Duchesne a pris leur com-
mandement, l'effectif des troupes réunies au-
tour de Kelung, qui était de 1,800 hommes
lors du débarquement « réduit alors par le
feu et les maladies », suffisait à peine à gar-
der les points en notre pouvoir; et si on n'a
pu poursuivre davantage les succès obtenus
du 4 au 7 mars, c'est que les troupes frai-
ches faisaient défaut; c'est qu'en dépit de
quelques renforts arrivés, l'effectif de nos
soldats n'était nullement en rapport avec la
situation.

Aussi devons-nous leur être tout particu-
lièrement reconnaissants de ce qu'ils ont
fait, placés dans des conditions si désavan-
tageuses. Ils ont d'autant plus droit à tous
nos éloges, à notre plus vive gratitude.

Il faut voir, dans le rapport du colonel
Duchesne, avec quel courage, avec quelle
habileté soldats et officiers se sont conduits
dans ces différents combats. Quant à l'au-
teur du rapport, il s'applique à toujours
s'effacer, à toujours parler des autres sans
parler jamais de lui-même; mais nous sa-
vons à quoi nous en tenir sur les très-remar-
quables qualités militaires du colonel Du-
chesne. C'est véritablement, et dans la large
acceptation du mot, un homme de guerre.
Tous ces rapports qui arrivent au minis-

ère de la guerre attestent donc les rapides
progrès des Chinois dans l'art de la guerre,
leur entente actuelle des diverses opérations
qu'elle comporte, de l'attaque comme de la
défense, leur opiniâtreté, leur acharnement,
qu'il s'agisse d'attaquer une position ou de
la défendre.

Nous trouvons aussi, dans ces divers évé-
nements, la preuve manifeste que, contraire-
ment à une absurde légende, le Chinois
est brave, capable des traits du plus grand
héroïsme.

Sans doute, la guerre du Tonkin atteste
l'admirable valeur de nos soldats et l'habi-
leté de nos officiers, mais ils sont à trois
mille lieues de leur pays: en petit nombre,
ils ont à combattre des masses sans cesse
renouvelées. Aussi, malgré les prodiges
qu'ils accomplissent, nos avantages restent-
ils presque toujours incomplets; nous ne
pouvons les poursuivre jusqu'au bout, com-
me on l'a vu pour Kelung; parfois, même,
le succès abandonne nos armes, comme ré-
cemment autour de Lang-Son.

Chronique générale.

Chaque année, les ministres des finances
établissent leur budget mathématiquement...
sur le papier; malheureusement ces budgets
sont fictifs.

C'est ainsi que M. Tirard nous économise
cette année 48,263 fr. sur le budget 1886,
mais nous sommes payés pour savoir ce
que valent les économies républicaines. Le
budget ordinaire vide la poche droite du
contribuable et le budget extraordinaire met
à sec la poche gauche. Honteuse duperie
qui aurait son côté comique si la France ne
soldait pas toujours le coût de ces infamies
et si son quart d'heure de Rabelais ne durait
pas toute l'année.

**

LE BUDGET DE 1886.

Le premier rapport sur le budget de 1886
a été déposé lundi. C'est celui de M. Anto-

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LE DRAME

DU

MARCHÉ-NOIR

PAR M. CH. SAINT-MARTIN.

I

LA PHARMACIE JACOBS
(Suite)

La pauvre Françoise, émue et tremblante, re-
grettait profondément d'avoir à ce point, sans le
vouloir, offensé son père. Elle s'empessa donc de
répondre, le plus doucement qu'elle put :

— Je l'ai trouvé, mon père, dans un tiroir secret
de l'armoire de ma mère, et je pensais que c'était
son portrait. Vous savez bien, ajouta-t-elle, que je
ne l'ai jamais connue, puisqu'elle est morte une
année après ma naissance.

L'explication de Françoise, sa voix triste et
mélodieuse firent tomber la colère du vieillard. Il
cessa de frapper du pied les débris du médaillon,
leva les yeux, regarda un moment sa fille et frémit
d'une façon singulière en contemplant ses traits;
puis il aperçut Rose qui se dissimulait de son

mieux dans un angle, et craignant sans doute que
la vieille fille n'allât, le lendemain, raconter la
scène aux commères du voisinage, il s'efforça de
sourire et prit une grosse voix de bon enfant :

— Allons, dit-il, ne parlons plus de tout cela...
Ce sont des affaires de famille qui ne regardent
que moi... Je me suis fâché parce que je n'aime
pas qu'on fouille dans mes meubles, voilà tout!...
Ce médaillon est un cadeau... un cadeau d'une
sœur... Pauvre sœur! il y a bien longtemps qu'elle
est morte! Viens m'embrasser, Françoise! Tu ne
m'embrasses jamais. Je t'aime pourtant bien. Je
suis vif, vois-tu, mais pas méchant. Tu le sais
bien. Et vous, ma bonne Rose, je vous ai fait peur,
n'est-ce pas? Allons, desservez vite et sauvez-vous.
Nous allons nous chauffer, Françoise et moi, et
lire le journal. C'est mon plaisir, à moi... c'est
mon plaisir!

Tout en parlant de la sorte, le pharmacien
embrassait sa fille et adressait un sourire à Rose
qui ne revenait pas de sa surprise, et cherchait,
comme toutes les vieilles filles du monde, à dé-
couvrir la raison de la bizarre attitude de son
maître. Déjà son imagination bâtissait quelque
histoire mystérieuse et terrible. Sur l'ordre de
M. Jacobs, elle se hâta de balayer les débris du
médaillon et de les jeter dans la cour avec les
papiers.

Mais, sitôt que la porte se fut refermée sur elle,

la curiosité la saisit de nouveau et elle mit dans sa
poche pêle-mêle tous ces objets. « Lors même
qu'ils ne serviraient à rien, pensait-elle, la boucle
d'or aura toujours son prix. » Rose était une fille
économique et sage pour laquelle la moindre valeur
n'était jamais à dédaigner.

Après son départ, M. Jacobs ferma soigneuse-
ment la boutique, mit les volets, éteignit les
lumières, et revint auprès de sa fille. Françoise,
pensive, frappait les tisons et en faisait jaillir des
étincelles. Son père s'assit en face d'elle, et la pria
de commencer la lecture accoutumée.

La jeune fille ouvrit le journal du jour, et bien-
tôt l'on n'entendit plus dans la pharmacie du
Marché-Noir que la voix de Françoise calmant peu
à peu et endormant son père, comme la voix
d'Odette endormait et calmait jadis le vieil enfant
royal.

Ce soir-là, M. Jacobs, fatigué par son émotion,
tarda à s'éveiller. A neuf heures et demie, il
dormait encore, et Françoise, n'ayant plus rien à
lire, se laissa aller à ses rêveries. Au dehors régnait
le plus absolu silence. La petite ville était déjà
endormie, et le vieux château, perché sur la
colline de Fenet, semblait, comme un gardien,
veiller sur elle. On entendait vaguement le mur-
mure des eaux du grand fleuve qui se brisaient
mollement sur les arches des ponts. A dix heures,
la jeune fille frémit en reconnaissant au loia le

clairon de l'École qui sonnait le couvre-feu, et
cette mélancolique sonnerie, passant sur la ville
comme un vol d'oiseaux, éveilla mille pensées
dans son esprit. Que deviendrait-elle, dans le
milieu où la Providence l'avait placée? L'avenir
qui lui semblait réservé ne promettait que des
tristesses. L'espérance l'avait fuie depuis long-
temps, et cette douce fleur qui soutient l'homme
au milieu des angoisses de la vie, n'avait jamais
germé pour elle. La pauvre enfant avait vécu,
triste et solitaire, auprès du vieillard qui dormait
devant elle, et son horizon n'avait jamais dépassé
un seul jour le Marché-Noir, la grande rue d'Or-
léans, les ponts de Saumur et l'abbaye de Notre-
Dame des Ardilliers. Elle ne vivait, elle ne voya-
geait qu'en songe, et encore se faisait-elle un
crime de ces fantaisies d'imagination. Elle n'avait
de repos et ne goûtait quelque joie qu'après de
Dieu, le dimanche, lorsque son père, profondé-
ment sceptique en matière religieuse, lui permet-
tait de se rendre à l'église avec Rose, et d'offrir ses
souffrances et ses aspirations à Celui qui mesure
à nos forces nos chagrins et nos douleurs.

Tout à coup la sonnette de nuit retentit. Le
pharmacien et sa fille se redressèrent à la fois.

— Qui vient à cette heure? s'écria M. Jacobs.

— Il faut ouvrir, mon père. C'est un client, sans
doute.

— Je ne connais pas de malade à Saumur.

nin Dubost sur le budget de l'instruction publique. Les autres rapports vont être déposés successivement à des intervalles assez rapprochés.

Il n'y aura retard que pour celui du budget de la guerre, car le ministre, qui, comme nous l'avons dit, a retiré le projet de son prédécesseur pour le remanier, n'a pas encore déposé son nouveau projet.

M. Rivière, député de l'extrême gauche, a été entendu par la commission chargée d'examiner les propositions de mise en accusation du précédent cabinet.

Il n'a pas eu de peine à démontrer la duplicité de M. Ferry vis à vis du Parlement. Il a insisté sur ce point que le cabinet avait engagé la guerre avec la Chine sournoisement et en dehors des Chambres; accusation à notre sens fort exagérée, car si la Chambre a été trompée, c'est qu'elle a bien voulu l'être. Les avertissements ne lui ont pas fait défaut; et le jeu de M. J. Ferry était si grossier qu'il fallait vraiment une forte dose de bonne volonté pour s'y laisser prendre.

Sans doute le ministre précédent est un grand coupable. Il a trahi les intérêts du pays d'une manière ignoble; mais quelque grand que soit son crime, il ne saurait être rendu seul responsable de cette sinistre aventure du Tonkin. Qu'on juge et condamne les ministres déçus, rien de mieux, mais nous avons lieu d'espérer que la justice du pays ne sera pas désarmée par ce maigre holocauste. Les criminels sont nombreux; il faut une exécution plus vaste et la vengeance de la France ne sera complète que le jour où aura été châtié et détruit ce régime néfaste qui se nomme la République.

La Chambre en a fini avec les lois sur les récidivistes et sur les moyens de prévenir la récidive.

M^r Freppel a défendu deux amendements ayant pour but de faciliter la réhabilitation des malheureux que leur éducation originelle a égarés. Pleine d'un beau zèle contre les récidivistes, la majorité républicaine a été insensible à ces plaidoyers éloquents en faveur de malheureux que l'anarchie morale patronnée par la République n'a pas pu contribuer à égarer. On a supprimé tous les freins qui pouvaient autrefois écarter l'enfant et retenir l'homme fait dans la voie du vice et du crime. A l'école, on ne parle même plus de Dieu. La charité de l'évêque forme un contraste saisissant avec l'impitoyable sévérité de nos démocrates à l'égard de l'enfant abandonné, du vagabond sans pain, sans moyens d'existence et sans aide le plus souvent pour entrer dans la voie de la réhabilitation.

Le Soleil, parlant du projet tendant à prévenir la récidive, dit que le développement du crime, depuis quinze ans, est causé par l'anarchie morale à laquelle notre pays est soumis et à la funeste campagne contre l'idée religieuse et contre les institutions anciennes qui protégeaient la société autrefois; il est trop tard pour enrayer le mal.

— N'importe, mon père, il faut ouvrir. Vous n'avez jamais fait attendre un client.

— Tu dis vrai. A mon âge, on ne ternit pas sa réputation. Reste ici et attends-moi.

M. Jacobs enleva lentement les verrous qui fermaient la porte d'entrée; aussitôt entra un homme d'une trentaine d'années, de mine douteuse, qui jeta d'abord un coup d'œil autour de lui, s'assura que le pharmacien était seul, et s'approcha rapidement de lui:

— Venez vite, dit-il, monsieur Jacobs. Un homme à la dernière extrémité vous attend près d'ici. C'est une attaque d'apoplexie. Il faut le seigner sans doute, et les médecins sont absents.

— Ce n'est point mon affaire, répondit M. Jacobs, de seigner les clients. Je suis pharmacien, pour votre service, et non médecin.

L'inconnu prit aussitôt une attitude suppliante:

— Je vous en prie, monsieur Jacobs, s'écria-t-il, accourez vite. Cet homme va mourir, et vous vous reprocherez sa mort, car vous pourriez le sauver. Dans un quart d'heure vous serez de retour, et vous compterez une bonne action de plus à votre actif.

— Non! non! laissez-moi la paix, reprit le bonhomme en revenant à l'arrière-boutique. Je vends des drogues et fais mon métier de mon mieux, mais s'il fallait, parce qu'on est pharmacien, courir au secours de tous les gens qui se croient

LE GASPILLAGE.

Il n'est pas inutile de faire, de temps en temps, connaître, par le détail, le chiffre des dépenses administratives.

Nous apprendrons donc à nos lecteurs que le chauffage et l'éclairage des ministères coûtent aux contribuables SEPT CENT VINGT-TROIS MILLE NEUF CENTS FRANCS.

Soit quatre cent soixante-neuf mille francs de chauffage et deux cent cinquante-quatre mille neuf cents francs de bougies.

Comme on compte huit bougies par paquet, et que le paquet coûte en moyenne à l'administration 4 franc, il résulte de ces calculs que les ministères consomment 254,900 paquets de bougies, soit 2,039,200 bougies... et les bureaux ferment à cinq heures du soir!

LA FRANC-MAÇONNERIE.

La Maçonnerie, « Société soi-disant de bienfaisance, sans acception de doctrines politiques et religieuses », et qui traite de calomnies toutes les assertions contraires, les justifie audacieusement depuis que ses affiliés sont les maîtres du pouvoir. — Elle prétend diriger les élections prochaines, et annonce ainsi cette prétention dans son organe allié: *le Monde maçonnique*:

« Le scrutin de liste comporte un mécanisme à part, sur lequel nous attirerons l'attention spéciale de nos frères, dans un article particulier, le mois prochain.

» Avec le scrutin de liste, en effet, l'influence électorale de la franc-maçonnerie est considérable.

» C'est dans nos loges que peuvent être tracées et exécutées les grandes lignes des programmes, et qu'un premier tri de candidats peut être utilement fait.

» Les loges sont des comités démocratiques en permanence! et c'est à elles qu'il appartient, principalement dans les départements menacés par l'influence territoriale ou personnelle des candidats cléricaux ou monarchistes, de donner au suffrage universel l'impulsion, la discipline et l'organisation qui lui sont indispensables, pour faire sortir de l'urne une Chambre républicaine, radicale, progressive et anticléricale. »

Ainsi, les loges maçonniques sont des comités électoraux « en permanence! » Nous nous en étions toujours douté; mais nous ne sommes pas fâchés d'en être certains.

Un correspondant de Berlin télégraphie qu'une note de la chancellerie allemande a dû partir lundi pour Londres. Cette note enjoit à l'ambassadeur d'Allemagne d'insister pour que les victimes du bombardement d'Alexandrie soient immédiatement indemnisées. Le chargé d'affaires de France a reçu des instructions identiques.

M. de Courcel est attendu à Berlin avec une certaine impatience. On sait que son voyage à Paris a été motivé par une conversation que l'honorable diplomate a eue avec le prince de Bismark qui désire que les

malades, on n'en finirait pas.

L'inconnu insista de nouveau.

— Non, monsieur Jacobs, vous ne laisserez pas mourir un homme que vous pouvez sauver, à quelques pas de votre pharmacie.

Puis, s'adressant à Françoise, qu'il venait d'apercevoir:

— Je vous en prie, mademoiselle, fit-il, dites à votre père qu'il vienne avec moi.

Françoise, émue de compassion, s'approcha du pharmacien:

— Mon cher père, dit-elle, si vous pouvez sauver cet homme, n'hésitez pas. Ce sera une bonne action.

— Une bonne action qu'on payera bien, d'ailleurs, reprit l'étranger, et voici d'abord un louis qu'on m'a chargé de vous remettre.

L'œil du pharmacien brilla de convoitise:

— C'est donc un riche personnage?

— Assurément.

— Vous le connaissez?

— C'est mon maître.

— D'où venez-vous?

— De Doué, et c'est en arrivant en ville que mon maître a été subitement frappé...

— Parlons vite, fit le pharmacien. Il n'y a pas une minute à perdre. Donne-moi ma trousse, Françoise. Dans nos petites villes, les pharmaciens sont un peu médecins. Ferme la porte derrière nous, ma fille, et attends-moi. Je reviens à l'instant.

puissances délimitent la durée de l'occupation anglaise en Égypte.

On télégraphie du Caire que le *Bosphore égyptien* reprend sa publication aujourd'hui mercredi.

M. de Freycinet a consenti néanmoins à entrer en pourparlers pour l'établissement d'un régime spécial pour la presse. En conséquence, le khédive a désigné Tigrane-Pacha, gendre de Nubar-Pacha, pour se rendre à Paris afin d'arrêter les bases d'une convention réglant les conditions dans lesquelles les journaux pourront être publiés en Égypte.

Il n'est nullement question, dans les sphères officielles de Saint-Petersbourg, d'une alliance anglo-russe. On ne demande pas à la Grande-Bretagne de capituler aussi rigoureusement. M. de Giers joint sa voix à celle des puissances pour demander à l'Angleterre non la délimitation des frontières afghanes, mais la délimitation du temps que l'Angleterre compte mettre à évacuer l'Égypte.

LE SOCIALISME ASSASSIN.

L'intéressant Gagny, que la Cour d'assises de l'Aube vient de condamner à mort, n'était pas un assassin vulgaire. D'abord, tuer trois personnes dans une seule nuit n'est pas le fait du premier venu; ensuite, Gagny ne se bornait pas à commettre ses crimes... il les raisonnait.

Plusieurs fois, avant la terrible nuit du triple assassinat, il s'était expliqué catégoriquement sur le compte de sa principale victime.

Il fallait la tuer parce qu'elle avait beaucoup d'argent, non-seulement pour s'approprier cet argent, mais pour les principes, parce que c'est ainsi qu'on doit se conduire avec les riches.

On le voit, Gagny était une sorte d'homme politique. Il mettait en pratique les théories émises par une foule de journaux qui s'imprimaient librement et se vendaient au grand jour.

Personnellement, le père Grévy n'a aucune raison de lui être favorable. Ce propriétaire farouche n'aime pas les assassins qui tuent les gens pourvus d'immeubles et rentés grassement. Mais le parti républicain en général aurait de bonnes raisons pour prendre la défense du nouveau condamné. Nous le répétons, il ne faut que mettre en pratique des théories qui ne sont que les conséquences logiques et fatales de l'idée révolutionnaire.

Hélas! que deviendrons-nous si ces théories se propagent et si la société moderne offre de plus en plus le spectacle de la désorganisation républicaine?

Envie du riche, mépris du pauvre, soit inextinguible de jouissance dans le peuple, entêtement féroce dans l'esprit dit « conservateur » de la bourgeoisie... quel spectacle et quel enseignement!

En prononçant ces paroles, M. Jacobs sortit avec rapidité, suivi de l'inconnu. Il marchait tellement vite qu'il ne remarqua pas un homme de haute taille qui, en les voyant sortir de la boutique, se dissimula brusquement à l'angle de la maison voisine.

Françoise, demeurée seule, ferma la porte, tira les verrous, et reprit sa place au coin du feu, en attendant son père.

(A suivre.)

CH. SAINT-MARTIN.

LE JEUNE AGE ILLUSTRÉ

Journal des Enfants

Paraissant tous les samedis, sous la direction de M^{lle} LERIDA GROFROY.

Sommaire du n^o 229 (samedi 46 mai 1885)

Courrier des enfants: La fameuse tapisserie de Bayeux, par A. Brébion. — La fille du Pêcheur, par V. Vattier d'Ambroise. — Le cheval d'Edmond, par Mélanie Bourotte. — Notre cours de dessin, par P. Sellier. — Les deux frères et le petit mendiant, par J. Delafaye. — Le prisonnier Polham, par Th. Brismonier. — Anecdote, par M. Nicolle. — Heures de loisir, par Pr. Étienne. — Couverture. — Annonces.

ABONNEMENT: pour la France, un an 10 fr.; six mois 6 fr. — Bureaux: 76, rue des Saints-Pères, Paris.

Le christianisme seul peut remettre les choses à leur place. Il enseigne aux riches la charité et aux pauvres la résignation. Mais feu Gambetta et M. Jules Ferry l'ont dit: Il s'agit de déchristianiser la France. Ils ont commencé là une belle œuvre et la recrudescence des crimes montre où leur politique nous conduit. (France Nouvelle.)

LA MALADIE DE VICTOR HUGO.

Lundi soir, à six heures et demie, le docteur Vulpian a été prié de vouloir bien se joindre à ses deux collègues, le professeur Germain Sée et le docteur Emile Allix, à une consultation nouvelle a encore eu lieu consultation dont voici le bulletin:

« L'état ne s'est pas modifié d'une manière notable. De temps à autre, accès intenses d'oppression. »

Victor Hugo se rend parfaitement compte de son état et quand on lui dit:

— Encore quelques jours et vous serez guéri, il répond simplement:

— Non, c'est la fin, je sens que je vais mourir.

On constatait pourtant, hier matin, une légère amélioration.

On ne s'entretenait toujours hier dans les couloirs de la Chambre que de la maladie de Victor Hugo.

M. Lefèvre, député de Paris, annonce que dans l'entourage de l'illustre malade on ne croit pas à une catastrophe imminente. Le tempérament de Victor Hugo est tel, qu'il pourrait peut-être encore triompher de la maladie.

D'autre part, des personnes qui reviennent de prendre des nouvelles se montrent très-pessimistes.

D'après M. Anatole de la Forge, Victor Hugo est au plus mal.

Hier, à l'issue du conseil, MM. Henri Brisson, de Freycinet, Allain-Targé, René Goblet et Pierre Legrand se sont rendus séparément chez Victor Hugo. Le Président de la République et le ministre des Affaires étrangères avaient déjà fait prendre dans la matinée des nouvelles de l'illustre malade.

Les ministres ont été reçus par M. Edouard Lockroy, qui leur a dit que Victor Hugo avait éprouvé dans la nuit une longue syncope et qu'un dénouement fatal restait toujours à craindre.

De nombreuses personnes se sont rendues lundi au domicile de Victor Hugo; nous citerons notamment M^r Freppel.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 19 mai. Les excellentes dispositions du marché persistent, mais la Bourse de Paris est plus réservée que celle de Londres par cette raison qu'à Paris l'épargne et non pas la spéculation qui fait la hausse.

On parle de l'état de santé de l'empereur Guillaume. Ces bruits sont accueillis sous réserve. Nos Rentes consolidées les cours acquis. Les Rentes qui se présentent trouvent facilement une contre-partie empressée: le 3 0/0 s'est approché de 80.60 en partant de 80.40, il reste à 80.25; le mortissable est à 82.05; le 4 1/2 est à 109.15.

La Rente Italienne 5 0/0 conserve son avance se tient à 95.45. Cette fermée profite à la Banque d'Escompte qui progresse à 470 fr.

Les Chemins Méridionaux italiens, auxquels une situation privilégiée est faite par les nouvelles conventions, vont distribuer à leurs actionnaires un dividende et une prime résultant de l'émission d'actions nouvelles. Le cours de 700 fr. n'est pas en rapport avec de tels avantages.

L'action du Crédit Foncier conserve son prix de 1,350 fr. comme point de départ d'une hausse prochaine. Les obligations sont rares sur le marché. Les facilités accordées à l'épargne pour faire des versements dus sur les Nouvelles Foncières permettent de préférer ce placement à celui de la caisse d'épargne.

La Société Générale est demandée, de même que l'obligation Est-Algérien.

L'action Rio-Tinto se maintient avec de vives tendances à des cours plus élevés.

L'épargne a déjà pris ses dispositions pour la souscription des 100,000 obligations de la Compagnie des Asturies. La souscription sera close le 25 mai. Elle sera certainement plusieurs fois couverte et ce sera justice. Car les obligations des Asturies, à tous les points de vue, aussi sûres que celles du Nord de l'Espagne qui sont de 30 à 40 % plus chères. Ne pas oublier que le réseau des Asturies est en pleine exploitation et que ses recettes augmentent rapidement.

L'assemblée des actionnaires du Crédit Foncier français a proposé le refus de l'approbation des comptes et la nomination d'une commission d'enquête.

Les actions de nos Chemins sont en hausse à 785, Ouest à 845, Nord à 1,640, Orléans à 1,327.50.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

La batterie annoncée du 33^e régiment d'artillerie de la garnison de Poitiers, et qui doit passer trois mois à l'École de cavalerie, est arrivée à Saumur aujourd'hui, à midi.

Nous avons annoncé, il y a longtemps déjà, que le ministre de la guerre avait décidé la suppression de la garnison du château de Saumur.

Ce projet vient d'être mis à exécution. Aujourd'hui, vers 5 heures 1/2 du matin, la compagnie du 135^e de ligne qui occupait le château a quitté notre ville pour rejoindre la portion principale à Angers.

Nous n'aurons donc plus, chaque soir, la retraite d'infanterie qui donnait une certaine animation à la place de la Bilange et à la rue Saint-Jean.

On nous annonce la prochaine arrivée à Saumur du jeune et célèbre calculateur prodige Jacques Inaudi, qui doit donner une représentation scientifique et récréative.

Jacques Inaudi est le phénomène intellectuel le plus extraordinaire qui se soit manifesté jusqu'à ce jour; la presse et le monde savant s'en occupent. Agé de 14 ans à peine, il est supérieur à son émule Henri Mondeux, le fameux père de la Touraine dont on a tant parlé.

COURSES DE VINCENNES.

18 mai 1885.

Prix Persano (steeple-chase), 2,500 fr. (3,000 mètres). Golden-Penny (6/4), à M. Guinebert, de Saumur, est arrivé premier.

CONCOURS AGRICOLE D'ANGERS.

Lauréats de l'arrondissement de Saumur

MÉDAILLES DE SPÉCIALITÉ.

Médaille d'or grand module.

M. Courjaret, propriétaire à la Martinière, commune de Coutures, canton de Gennes: Tenue exceptionnelle d'un vignoble en plein rapport; rétablissement par le coulage des vieilles vignes et aménagement remarquable de caves souterraines.

Médailles d'or.

M. Mandin, propriétaire aux Butards, commune et canton de Gennes:

Mise en valeur d'une propriété de 99 hectares par la création d'un vignoble de 16 hectares bien réussi, et par un très-bon repeuplement exécuté sur 45 hectares de bois.

M. Persac, propriétaire à la Piolière, commune et canton de Gennes:

Création de 25 hectares de vignes sur un large plan d'ensemble.

PETITE CULTURE.

Mentions honorables.

M. Chalou, à Tigné, canton de Vihiers.

M. Mabileau, à Allonnes.

(A suivre.)

Nous lisons dans l'Anjou:

«Dimanche, au nom de la Société des Agriculteurs de France, le jury du concours régional a décerné une médaille d'argent à un fermier de Saint-Barthélemy, pour la bonne exploitation de sa ferme.

«Rarement pareille récompense fut mieux méritée; très-certainement jamais encouragement ne fut plus judicieusement accordé.

«M. Dolbois exploite depuis 18 ans les 40 hectares de la Marmitière; marié depuis 37 ans, il est père de 12 grands et beaux enfants, 7 garçons et 5 filles, dont le plus jeune a 10 ans.

«Cette nombreuse famille chrétiennement élevée a été sa force, comme elle est aujourd'hui son honneur. Le jury en récompensant le travail intelligent du laboureur a couronné en même temps ses vertus domestiques.

«Nous nous permettons d'adresser au lauréat nos félicitations, et au jury nos sincères remerciements.»

RETOUR DE L'HIVER.

Le refroidissement de la température a malheureusement été suivi de chutes de neige dans plusieurs endroits. Dans les Vosges, du côté de Remiremont et de Proven-

chères-sur-Fare, les montagnes, à partir de 550 mètres d'altitude, sont recouvertes d'un manteau de neige. La température varie entre 2 et 6 degrés. A Chambéry, la pluie et la grêle se succèdent et tous les villages situés au-dessus de 600 mètres d'altitude sont sous la neige. La journée de vendredi a ressemblé à une des plus mauvaises journées de décembre.

Les récoltes ont beaucoup souffert; les seigles sont couchés partout et ne se relèveront plus. La vigne est atteinte. Dans certains cantons, notamment dans le canton de Ruffieux, non loin d'Aix-les-Bains, où, il y a quinze jours, la reine d'Angleterre pouvait se croire en plein été, la grêle a tout à fait dépouillé la vigne de ses bourgeons naissants; le désastre est complet.

En Haute-Savoie, la situation atmosphérique n'est pas meilleure. On signale la neige aux environs d'Annecy à de très-basses altitudes. Dans le Doubs, il y a eu trois jours de gelée.

On écrit de Berne, le 16 mai:

«Temps lamentable, les saints Pancrace, Servais et Boniface, si redoutés des agriculteurs, nous ont amené un effrayant affaiblissement de la température. Il est tombé une masse de neige, non-seulement dans les Alpes, mais jusque sur les petites montagnes et côtes des plateaux. A Berne même, il a neigé pendant toute la nuit et en ce moment il tombe une pluie continue, alternant avec des bourrasques de neige. Dans les cantons d'Argovie, de Zurich, de Bâle-Campagne, de Saint-Gall et d'Appenzell, les noyers et la vigne, les jardins potagers et les fleurs, même les pommes de terre ont souffert de fortes gelées blanches. Les plantes délicates, les jeunes légumes des jardins sont anéantis. De tous les côtés parviennent les mêmes désastres nouvelles.»

La température est toujours basse; le vent ne cesse d'être fort et glacial.

Eh bien, il est joli le mois de mai, mois des fleurs et des amours, tant chanté par les poètes!

Ecole de Tir du 3^e bataillon du 70^e régiment territorial d'infanterie, à Saumur.

12^e séance, le dimanche 24 mai 1885, à 2 h. du soir, à Terrefort:

Fusil Gras, à 200 mètres.

Revolver 1873, à 30 mètres.

L'inscription pour le fusil sera close à 2 h. 3/4 et pour le revolver à 2 h. 1/2.

Le Capitaine-Président,

G. DOUSSAIN.

Cour d'Assises de Maine-et-Loire.

Séance du lundi 18 mai.

L'ASSASSIN COURTIN.

A dix heures et quelques minutes, Courtin fait son apparition dans la salle. C'est un jeune homme de 49 ans, petit de taille, un peu voûté, très-brun, aux cheveux d'ébène; une moustache noire et courte commence à embraser ses lèvres. On dirait presque un enfant. Pourtant c'est un assassin. Involontairement, quand on le regarde, on se rappelle le mot de saint Augustin: «Si jeune et déjà si criminel!» Courtin répond sans le moindre trouble et même avec beaucoup de hardiesse aux questions de M. le président.

Le bruit fait autour du crime, l'horreur qu'il inspire, la personnalité cynique de Courtin, les détails épouvantables publiés par les journaux, tout cela a causé une affluence considérable.

Dès neuf heures et demie, c'est à peine s'il devient possible de trouver des places. On remarque beaucoup de dames dans l'assistance.

Inutile de publier l'acte d'accusation. L'Echo Saumurois a raconté en détail le crime atroce dont s'est rendu coupable l'accusé.

INTERROGATOIRE DE L'ACCUSÉ.

D. — Vous vous appelez Courtin, Charles-Antoine, vous êtes né à Brossay, le 19 novembre 1865. Votre père est un excellent homme qui n'a jamais pu rien faire de vous.

Dès votre plus tendre enfance, l'instituteur et le curé de Brossay ont vainement essayé de vous mener au bien. Le jour de votre première communion, au lieu d'ac-

compagner vos camarades à l'église, vous vous êtes enfui à Doué, et vous n'avez jamais fait votre première communion. Vous avez été recueilli par votre tante qui vous a placé à l'école des Frères. Ceux-ci n'ont pas été plus heureux; ils vous ont chassé à cause de votre mauvaise conduite. Vous étiez voleur, hargneux, rancuneux, sournois, menaçant de frapper à la moindre contrariété? Tous ces renseignements sont-ils exacts?

R. — Je ne m'en souviens pas.

D. — En 1882 vous vous êtes introduit une première fois par escalade chez votre vieille tante à Douces?

R. — C'est faux.

D. — Le 16 février 1885 vous avez raconté que vous vous étiez battu à Douces, et que votre adversaire avait reçu des coups dont il se souviendrait. Vous avez fait recoudre une blouse déchirée chez Pivoit, aubergiste. On a trouvé le lendemain dans une carrière un homme qui est mort ensuite sans avoir repris connaissance?

R. — Je n'ai jamais fait raccommoder ma blouse et je n'ai tué personne.

D. — Le 19 février 1885, un malfaiteur s'est introduit chez Behier, à Saint-Martin-de-la-Place, et après avoir inutilement fouillé les meubles, a laissé un foulard en sortant précipitamment?

R. — Ce n'est pas moi.

D. — Pourtant c'est bien là le foulard que vous aviez acheté à Fontevault?

R. — Il était un peu différent.

D. — Mais le marchand qui vous l'a vendu n'en avait pas de couleur différente et il en fournit un autre exactement semblable. D'ailleurs, plusieurs témoins vous ont vu à Saint-Martin-de-la-Place le jour du vol.

R. — Ils se sont trompés. J'étais à Longué.

D. — Arrivons au crime du 21 février. C'est vous qui avez frappé votre vieille tante avec cette serpe?

R. — Oui, monsieur.

D. — Vous avez essayé de lui trancher le cou et vous n'avez pu réussir malgré huit tentatives différentes?

Silence de l'accusé.

D. — Était-ce pour la voler?

R. — Non, j'allais voir ma tante, et comme elle m'a reçu avec une fourche, alors c'est par colère que je l'ai tuée.

D. — Pourtant quand on commet un crime dans un moment d'emportement, on le regrette ensuite... tandis que vous, après votre assassinat, vous prenez le temps de voler et même de manger la soupe que votre tante avait préparée pour elle.

R. — Je n'en ai mangé qu'une partie.

D. — De plus, vous avez fait des dépenses considérables dans les auberges et vous vous vantiez de recommencer largement le carnaval qui s'était passé sans que vous en ayez profité. Enfin, après avoir nié longtemps, vous avez avoué votre crime.

Vous avez prémédité votre crime, puisqu'à Fontevault vous disiez que vous ne vouliez plus travailler. Vous ajoutiez: «J'ai une vieille tante à Douces, elle a de l'argent, je saurai bien trouver sa bourse, et si elle fait de la résistance je la refroidirai.»

R. — Je n'ai jamais tenu ces propos.

D. — Mais comment le détenu, qui ne connaissait point votre tante, eut-il inventé une pareille histoire?

Courtin se tait.

D. — Vous avez dit à un gardien de la prison: Si l'on me rendait la liberté, je recommencerais tout de suite.

R. — C'est faux.

D. — Eprouvez-vous quelque regret aujourd'hui?

R. — Oui, monsieur.

Courtin a subi ce long interrogatoire sans montrer la moindre émotion. Il est impossible de saisir une seule contraction de trait sur son visage.

DÉPOSITION DES TÉMOINS.

Les dépositions des témoins sont le développement de tout ce que nous venons de raconter.

Toutes les affirmations les plus catégoriques ne troublent point Courtin. Il nie toujours avec la même énergie, prétendant que les personnes ne l'ont pas vu ou qu'elles se trompent ou qu'il a perdu le souvenir des faits et des lieux.

Disons seulement un mot sur la déposition médico-légale.

C'est M. le docteur Lionet qui a reçu la mission de faire les constatations médico-légales.

Il vient à l'audience apporter sa déposition. — Pourquoi donc ajoute-t-il par surcroît un tas d'hypothèses, d'imaginations et une certaine mise en scène dramatique qui relèvent beaucoup plus de la fantaisie que de la médecine? — Encore si tout cela était bien dit! mais l'effet produit est pitoyable et M. le docteur Lionet n'obtient vraiment qu'un succès d'audience absolument négatif. Son petit drame n'est pas accepté par l'accusation et il est raillé par la défense.

LE RÉQUISITOIRE.

M. Bernard, avocat-général, a soutenu l'accusation avec une grande vigueur de conviction. S'appuyant sur la férocité de l'assassinat, sur les détestables antécédents de l'accusé, sur son caractère profondément mauvais, sur l'inutilité des verdicts de clémence souvent émis en faveur des criminels de Fontevault, il demande la peine de mort contre Courtin.

LA PLAIDOIRIE.

M^e Morin défendait le jeune malfaiteur. Jamais peut-être encore le brillant avocat n'avait eu en main une cause plus ardue.

Jamais aussi M^e Morin n'avait porté si haut le talent de son éloquente parole. Dans certain passage, il a réussi à émouvoir Courtin lui-même, qui était resté impassible jusqu'alors.

L'auditoire prenait le plus grand intérêt à voir le défenseur lutter de toute son énergie avec des obstacles presque insurmontables.

En dépit de ses efforts, l'éminent avocat a rencontré des jurés inflexibles.

Le crime était trop monstrueux et l'attitude de Courtin avait été trop odieuse.

LE VERDICT.

Après une demi-heure de délibération, le jury est rentré avec un air des plus graves. Le chef a prononcé en tremblant le verdict qui refusait au prévenu toute circonstance atténuante.

En conséquence, la Cour a condamné Courtin Charles-Antoine à la peine de mort.

Ordonné que l'exécution du condamné aura lieu sur une des places publiques de Saumur.

Cette sentence a produit une profonde sensation dans l'auditoire.

Cependant Courtin a paru le moins impressionné de tous. En descendant au milieu des gendarmes, dit le Journal de Maine-et-Loire, il a promené sur la foule qui le contemplait un regard de curiosité ineffable.

A l'approche des chaleurs, nous recommandons à nos lecteurs les excellents Sirops à l'ananas, — au café, — au cassis, — à la cerise, — au citron, — à la framboise, — à la groseille framboisée, — à la mandarine, — à l'orange, — et au vinaigre framboisé, — garantis pur sucre, — vendus à l'ÉPICERIE CENTRALE 2 fr. 25 le litre et 4 fr. 25 le 1/2 litre.

Grand Théâtre d'Angers.

On annonce pour mardi 26 mai, une représentation du Bourgeois gentilhomme et du Philosophe sans le savoir, avec M. TALBOT, de la Comédie-Française.

Une bonne action. — Un cultivateur des environs de Roubaix souffrait, depuis plusieurs années, de douleurs d'estomac et d'irrégularité dans la circulation du sang. La cause réelle du mal semblait échapper à l'examen et les traitements divers subis par le malade n'avaient donné aucun résultat. Le mal s'aggravait chaque semaine, chaque jour même et sa vie était compromise. M. Couvreur, pharmacien à Roubaix, ayant appris ce cas désespéré, persuada au malade d'essayer la Tisane Américaine et les Pilules des Shakers. Plusieurs cures remarquables accomplies dans des cas semblables l'avaient convaincu de son efficacité. Et en effet, en peu de temps, le malade fut soulagé, les douleurs diminuèrent, puis disparurent, et notre cultivateur put reprendre tous ses travaux, comme s'il n'avait jamais rien eu. (Prix 4 fr. 50 la bouteille.) La brochure relative à ce traitement se distribue gratuitement dans toutes les bonnes pharmacies ou au dépôt, pharmacie Ernoul, à Saumur. Dépôt principal, Fanyou, pharmacien, Lille.

LE VIN AROUD au QUINA, au FER & à la VIANDE

est le médicament par excellence, le reconstituant le plus énergique pour combattre le CHLOROSE, l'ANÉMIE, l'Appauvrissement ou l'Altération du SANG. Il convient à toutes les personnes d'une constitution languissante ou affaiblies par le travail, les veilles, les excès ou la maladie. Chez FERRÉ, ph^{en}, 102, r. Richelieu, PARIS, & Ph^{en}.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Tribunal de commerce de Saumur.

FAILLITE DECARD.

Par jugement rendu par le Tribunal de commerce de Saumur, le 27 avril 1885, le sieur Decard, ancien coiffeur-parfumeur à Saumur, a été déclaré excusable.

Pour extrait :
(454) Le Greffier, GAUTIER.

Tribunal de commerce de Saumur.

FAILLITE JEAN ET JULIETTE DURAND.

Par jugement en date du 18 mai 1885, le Tribunal de commerce de Saumur, sur l'avis conforme des créanciers, a maintenu M. Proust, Ludovic, expert-comptable à Saumur, dans ses fonctions de syndic à l'union des créanciers de la faillite de Jean et Juliette Durand, négociants associés à Nueil-sous-Passavant.

Pour extrait :
(455) Le Greffier, GAUTIER.

Tribunal de commerce de Saumur.

FAILLITE RAIMBAULT, EMILE.

Par jugement en date du 18 mai 1885, le Tribunal de commerce de Saumur, sur l'avis conforme des créanciers, a maintenu M. Bonneau, ancien greffier à Saumur, dans ses fonctions de syndic à l'union des créanciers de la faillite du sieur Raimbault, Emile, ancien mercier à Saumur.

Pour extrait :
(456) Le Greffier, GAUTIER.

Étude de M. GAUTIER, notaire.

A VENDRE
JOLIE MAISON DE CAMPAGNE

Sur les bords de la Loire, Avec JARDINS et SERVITUDES, à deux kilomètres de Saumur. S'adresser à M. GAUTIER, notaire.

A LOUER
Remise, Cave et Grenier

S'adresser à M. LECHAT, ou à M. BRAC, notaire. (457)

A LOUER
DE SUITE
MAISON

Située rue de la Mareuillette, 12. S'adresser, pour visiter et renseignements, chez M. FABRE, même rue, en face. (412)

A CÉDER
Pour cause de santé,
UN BON CAFÉ

Situé au centre de la ville de Saumur. S'adresser au bureau du journal.

A LOUER
DEUX PIÈCES

Servant de Magasins, Rue du Portail-Louis, 23-25.

REMISES ET ÉCURIE

Rue du Petit-Versailles. S'adresser à M. P. FOUCHÉ, rue d'Orléans. (439)

A VENDRE
OU A LOUER

MAISON ET MAGASIN

Place du Roi-René. S'adresser à M. TOURON, rue de l'Abattoir. (439)

A LOUER
PRÉSENTÉMENT

Jolie MAISON Bourgeoise

Entièrement restaurée à neuf Avec beau Jardin, cour et écurie Située rue des Boires, n° 25. S'adresser au bureau du journal.

A LOUER
PRÉSENTÉMENT,

En totalité ou par parties,
MAISON

Située rue du Port-Cigongne et rue des Capucins, Avec vastes servitudes, cour, beau jardin bien affrûité, pompe, etc. S'adresser, pour visiter, à M^{me} veuve GOUBERT, au pavillon, rue des Capucins.

A LOUER
PRÉSENTÉMENT

APPARTEMENTS

Rue Saint-Jean, 6.

A LOUER
Pour la Saint-Jean prochaine,
VASTE MAISON

Place Saint-Pierre, n° 39 et 41. S'adresser à M. GOUBY, place Saint-Pierre. (405)

A VENDRE
Moteur à Gaz

Système BENIER frères. Force deux chevaux vapeur. S'adresser à M. MARLIAC, mécanicien, rue de la Chouetterie, Saumur, représentant de la maison Bénier.

MENIER, professeur de gymnastique, au Collège de Saumur, a l'honneur de faire savoir qu'il est à la disposition des personnes qui voudraient se faire donner des leçons particulières de gymnastique, boxe, bâton et canne. S'adresser au Collège. (433)

M. PERRAY
Organiste

Accordeur de PIANOS diplômé, fait toutes les réparations qui se rattachent à cette profession. S'adresser chez M^{me} GUILLEMET, lampiste, rue de la Tonnelle, 31.

UN HOMME jeune, dans la force de l'âge, demande un emploi. S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE un ménage capable, pour une propriété vignoble. S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE
Avec garantie,

Fort JUMENT de coupé, 6 ans, baie Normande, 1 mètre 64. S'adresser à M. RAIMBAULT, rue de la Fidélité, 40. (420)

A VENDRE
CHEVAL bai cerise, se montant bien, demi-sang, 3 ans. Prix modéré.

S'adresser à M. GUYARD, notaire aux Rosiers-sur-Loire. (451)

A VENDRE
BEAU ET BON Cheval de coupé, Irlandais, alezan, 7 ans, 1^m 59, très sage, se monte bien, vendu avec garanties.

S'adresser 34, rue de Bordeaux.

A VENDRE
D'OCCASION

VOITURE AMÉRICAINE ou fermée à volonté. Bon marché. S'adresser au bureau du journal.

LIBRAIRIE ABEL PILON

A. LE VASSEUR, SEUR

33 - Rue de Fleurus - 33

PARIS

Fr. par mois

par mois

Envoi franco des Catalogues

LIBRAIRIE - GRAVURES - MUSIQUE

En vente chez tous les libraires :

LES ORIGINES DE L'ACADÉMIE D'ÉQUITATION CIVILE
ET
DE L'ÉCOLE D'ÉQUITATION MILITAIRE
DE LA VILLE DE SAUMUR (1593 à 1830)
Par M. PAUL RATOUIS. — 1 volume in-12. — 1 fr. 50.

LES CHRONIQUES SAUMUROISES
Par le même auteur. — 1 volume in-12. — 1 fr. 50.

ETUDES HISTORIQUES SUR L'HOTEL-DIEU
ET LES
ETABLISSEMENTS CHARITABLES DE LA VILLE DE SAUMUR
Par le même. — 1 volume in-12. — 1 fr. 50.

Crédit à tout le Monde
PAR
L'ÉPARGNE POPULAIRE
Maison de Vente à Crédit par Abonnement
ADMINISTRATION ET MAGASINS
3 et 5, Rue Plantagenet. — DEPOT, 4, Place Cuvier,
ANGERS
SUCCURSALE, 87, rue d'ORLÉANS
SAUMUR
Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 19 MAI 1885.

Valeurs au comptant	Clôture préc.	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Clôture préc.	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Clôture préc.	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Clôture préc.	Dernier cours.
3 %	80 65	80 45	Est	787 50	785	OBLIGATIONS.			Gaz parisien	522 50	522
3 % amortissable	81 95	82	Paris-Lyon-Méditerranée	1245	1247 50	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	511	513	Est	371 25	372
3 % (nouveau)	104 50	103	Midi	1176 25	1175	— 1865, 4 %	520	519	Midi	393	392
4 1/2 % (nouveau)	109 10	109	Nord	1645	1640	— 1869, 3 %	406	406	Nord	388 25	387
Obligations du Trésor	511 50	511 50	Orléans	1330	1327 50	— 1871, 8 %	397	397	Orléans	383	382 75
Banque de France	5160	5150	Ouest	845	845	— 1875, 4 %	510	510	Ouest	382	381
Société Générale	457 50	455	Compagnie parisienne du Gaz	1465	1465	— 1876, 4 %	510	510 50	Paris-Lyon-Méditerranée	380	380 50
Comptoir d'escompte	990	980	Canal de Suez	2022 50	2030	Bons de liquid. Ville de Paris	522	522	Paris-Bourbonnais	380	380
Crédit Lyonnais	535	535	C. gén. Transatlantique	490	490	Obligations communales 1879	454	454 50	Canal de Suez	565	564
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1348 75	1345				Obligat. foncières 1879 3 %	447	447 75			
Crédit mobilier	240	235				Obligat. foncières 1883 3 %	366	366			

CHEMINS DE FER - GARES DE SAUMUR

Ligne d'Orléans		LIGNE DE L'ÉTAT																		
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.		SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY				MONTREUIL-BELLAY - SAUMUR				SAUMUR - BOURGUEIL				BOURGUEIL - SAUMUR						
Heures	Minutes	Mixte matin	Omn. matin	Omn. soir	Mixte soir	Omn. matin	Mixte matin	Mixte soir	Omn. soir	Mixte Direct	Mixte soir	Mixte matin	Mixte matin	Mixte soir	Mixte soir	Mixte matin	Mixte soir	Mixte matin	Mixte soir	
3 heures	8 minutes																			
6	55																			
9	13																			
1	25																			
3	32																			
7	15																			
10	36																			
DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.		SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS				THOUARS et MONTREUIL à SAUMUR				MONTREUIL - POITIERS venant d'Angers.				POITIERS - MONTREUIL allant à Angers.						
8 heures	26 minutes																			
8	31																			
9	37																			
12	48																			
4	44																			
7	4																			
10	24																			
Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56 ; à Tours à 9 heures.																				